

1.	Activité du club .....	1
1.1.	Aviron de compétition.....	2
1.2.	Aviron de loisir.....	2
2.	présentation du comité.....	3
3.	Bilan du cours d'initiation 2017 .....	4
4.	Suite des activités des nouveaux rameurs au sein DU CAV .....	5
5.	Admission des nouveaux membres .....	5
6.	Divers et mot de conclusion .....	6
7.	Documents.....	7
7.1.	Le règlement.....	7
8.	Matériel .....	7

## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLÉE D'ÉTÉ DU CLUB D'AVIRON DE VEVEY

**Mercredi 31 mai 2017**

.....

Cette soirée a traversé différents registres émotionnels puisque la nature fut de la partie. Le vent, les éclairs, un lac qui s'agite ont mis un feu rouge pour la sortie sur l'eau des rameurs loisir mais aussi une belle giclée d'adrénaline avec un retour ...nement de bateau juste devant le club et un sauvetage de 8+ à la nage et à la force du biscotto.

Un petit mot de bienvenue de notre jeune Président a introduit la séquence sur le baptême de la nouvelle Yolette Vega (utilisé pendant le cours d'initiation). Barbara Speth, fière d'être la marraine, l'a baptisée du nom pétillant de Diabol'Eau et nous explique les liens du sang de la fratrie Diabol'Eau, Bouffadou et Yoyo.

S'en suit un apéro, quelque peu ventilé et sous abri.

### Ordre du jour

- ✓ Activité et fonctionnement du club
- ✓ Présentation du comité
- ✓ Bilan du cours d'initiation
- ✓ Suite des activités des nouveaux rameurs
- ✓ Présentation et admission des nouveaux membres

## 1. ACTIVITÉ DU CLUB

Bienvenue aux nouveaux membres, vous avez fait un bon choix en commençant l'aviron, et surtout en choisissant le club de Vevey !

Le début de l'activité de ce club remonte à 1888. A l'époque, le club est fondé par 4 copains. Petit à petit le club grandit, un premier club construit sur la rive gauche de la Veveyse. Dans les années 80, l'ancien club est détruit pour donner place à la gendarmerie et le club actuel est construit par la municipalité de la ville. Au niveau de la compétition aussi, le club se développe. Le club s'illustre au niveau national et international, avec notamment deux champions du monde dans les années 80 et de multiples titres nationaux.

En grandissant, le club a dû se créer des règles pour permettre une bonne entente commune entre les rameurs. Le club est donc géré par un comité composé d'une dizaine de personnes, qui applique un ensemble de règles qu'on retrouve dans les status du club.

Le site étant actuellement en mutation, vous trouverez prochainement les documents : Status - règlement - règlement de navigation sur le léman etc.....(nous vous informerons quand les documents seront disponibles)

Vous l'aurez donc compris, vous entrez dans une institution qui a une riche histoire derrière elle. Le club a beaucoup évolué en 129 ans, mais il est une chose qui subsiste depuis la fondation du club jusqu'à aujourd'hui, c'est l'amitié et l'esprit d'équipe qui a poussé à l'époque ces 4 messieurs à s'unir et qui nous pousse aujourd'hui encore à continuer l'aventure.

Aujourd'hui, en devenant membre de ce club, vous ne faites pas seulement partie de ce club comme on s'inscrirait à un club de fitness mais vous devenez une part de cet édifice. Ceci comprend beaucoup de joies mais aussi un investissement. En effet, nous attendons de vous que vous vous impliquiez dans la vie du club, chacun à votre manière et selon vos disponibilités, afin de permettre encore longtemps de rester un club uni et soudé.

### **1.1. Aviron de compétition**

Une cinquantaine de compétiteurs, garçons et filles, sont entre les mains d'une équipe d'entraîneurs bénévoles ou faiblement rémunérés, tous membres du club et géré par Hugo Pfister. Des photos de nos compétiteurs à l'œuvre décorent les murs du CAV.

Les plus jeunes sont les 12 -13 ans, les minimes puis cadets, junior, senior et master pour les plus vieux. En aviron on est master dès 28 ans.

La participation aux championnats suisses sur le Rotsee (Lucerne) représente le but de la plupart de ces compétiteurs. Ils sont actuellement en préparation ultime.

L'aviron scolaire du samedi matin à 9h00 permet à tous les jeunes, dès 12 ans, de pratiquer cette discipline sous l'enseignement de moniteurs.

### **1.2. Aviron de loisir**

L'aviron de loisir, aussi appelé aviron "baladeur" concerne le plus grand nombre de membres. Ses activités se définissent en 5 points :

➤ Les sorties libres : la dénomination parle d'elle-même. Ramez quand vous voulez avec les bateaux "pastilles vertes" et/ou sur les "pastilles bleues" après un examen de passage.

➤ Les sorties plus ou moins encadrées selon les périodes de l'année :

- ☺ Lundi et mercredi 11 :30 à 13 :00 avec Olivier De Rahm
- ☺ Lundi soir 19 :00 : entraînement et/ou sortie sur l'eau avec un accent plus entraînement et préparation à certaine courses. Une participation régulière et vivement souhaitée. Encadrement : Barbara – Laura – Ludovic et Alistair.
- ☺ Mercredi soir à 19 :00: sortie régulière sur l'eau - ballade
- ☺ Dimanche matin 9 :00 : sortie régulière sur l'eau - ballade si pas de sortie spéciale selon calendrier

Ces rendez-vous sont répertoriés sur le calendrier Loisir 2017 en format PDF dans rubrique « loisir » du site. Ils ont pour but de constituer des bateaux longs à équipage mixte de rameurs débutants et des rameurs confirmés.

- Les sorties spéciales sur le Léman ou extra-lacustre :  
Le calendrier de ces sorties est établi en début de saison. Le planning figure sur le site [www.aviron-vevey.ch](http://www.aviron-vevey.ch) / loisir avec possibilité d'inscription OnLine.  
Un petit article résumé accompagné ou non de photos, apparaît sur le site après la sortie.
- Le cours d'initiation sur 5 semaines en début de saison, durant lequel de nombreux rameurs de loisirs s'investissent pour l'encadrement, de même que pour le week-end Schiffenen du mois de mai.
- Préparation à l'examen de la pastille bleue – des cours sur le matériel, sur la météo et sur la pratique du skiff sont proposés aux rameurs qui se présentent pour l'examen des pastilles bleues.

## 2. PRÉSENTATION DU COMITÉ

- ✗ Président du CAV : **François Gallot-Lavallée** a déjà bien trop parlé, s'occupe de présider le club, comme vous l'aurez sûrement déjà compris.
- ✗ Président d'honneur : **Philippe Jaton**. C'est un titre honorifique mais il est aussi le représentant les membres d'honneur avec l'envie de conserver l'esprit du club à travers les années. Est membre d'honneur, tout membre du CAV ayant 25 ans ou plus de cotisations. La cotisation des membres d'honneur est comptabilisée dans une caisse à part qui permettent des extras bien précis au club et principalement pour l'achat de bateaux.
- ✗ Vice-président : **Mathieu Briguet** (absent ce soir). Comme le président fait tellement bien son travail, le vice-président a endossé une double casquette, il a repris le poste de "coach J+S". Il a la charge de la gestion des moniteurs de Jeunesse & Sport pour l'encadrement de nos jeunes de la compétition et qui dit jeunes dit rentrées de subventions... environ 10000.-/année. En attendant sa place de président, il profite encore de s'impliquer à fond ds l'équipe senior, de suivre la compétition et bien d'autres engagements auprès des jeunes.
- ✗ **Hugo Pfister** : responsable compétition. A la charge de coordonner les activités de la compétition.
- ✗ Responsable de l'Aviron loisir et secrétaire : **Christiane Gerschheimer** qui a la charge de l'organisation du cours d'initiation annuel, de coordonner les activités loisir, ainsi que de la boîte email du CAV [info@aviron-vevey.ch](mailto:info@aviron-vevey.ch).
- ✗ L'archiviste : **Jean-François Bovard** : Les archives vont bien... Cela ne fait pas 129 ans... que je m'occupe des archives du CAV! Viens de prendre le poste en 2017 et le projet de mettre des archives sur le site et sous forme d'album photos va certainement se concrétiser.
- ✗ **Daniel Prêtre**, également membre du comité loisir – plus spécialement en charge de l'examen pastille bleue et de la sortie traditionnelle sortie à Venise : la Vogalonga.
- ✗ Responsable matériel : **Thierry Trouvet** (absent ce soir)  
Pour info : 1/4 du budget part dans le matériel. Un rôle très important est de sensibiliser les rameurs à prendre soin du matériel du club. (Exemple de prix : 8+ Empacher avec rames : 50 000.-)  
Thierry a beaucoup œuvrer au rangement du garage. Le travail de réparation des bateaux est fourni par François Bonjour qui fait un travail énorme.  
Avis aux amateurs : bricoleurs sont toujours les bienvenues !  
Voir § matériel à la fin du PV.
- ✗ Responsable des locaux : **François Pilet** : également voisin du club. Il se dit plus exactement "concierge" qui essaye de gérer au mieux les locaux avec tous les soucis

que cela comporte. Pour le rangement des vestiaires, comme la gestion des déchets ; pous, poubelle qui débordent etc... nous attendons la contribution de chacun.

François rappelle que les membres ont l'occasion de réserver la salle pour des fêtes privées de même que les bus selon le tableau de réservation. (Bus : 100.- /jour)

✘ **Trésoriers : Ludovic Cornu et Thomas Douchy**

C'est la jeunesse qui a pris les cordons de la bourse. Rôles plutôt désagréable vu qu'ils ont la tâche ingrate d'envoyer les factures des cotisations et des rappels si nécessaire ! Le budget du club est de l'ordre de 100.000 CHF

Ses missions :

- Envoyer les factures des cotisations et les rappels
- Payer les nombreuses factures : matériel neuf et réparations, frais régates, frais des bus et essences et bien d'autres frais.....
- Gestion du fichier des membres.

Pensez à nous envoyer vos changements d'adresse, de même que les changements d'email. Adresse : [info@aviron-vevey.ch](mailto:info@aviron-vevey.ch). Pour 2018, nous allons mettre en place les paiements par E-Banking.

Merci également de faire les paiements de vos cotisations dans les délais. Cela nous évite la tâche ingrate des rappels. Merci !

✘ **Hors comité :**

Réparateur matériel : François Bonjour

Nos webmasters : Mathias Hangartner pour ce qui concerne la compétition  
Miguel Moreira pour ce qui concerne l'aviron de loisir

### 3. BILAN DU COURS D'INITIATION 2017

- Très bon déroulement des 3 cours. Les sorties sur l'eau furent souvent possibles. Il semblerait que les participant du cours B (lundi –jeudi) ont eu des météo défavorables pour les sorties sur l'eau. En règles générales : pas mal d'absences ! mais ce fut gérables.
- Participants enthousiastes. L'assiduité et l'investissement furent remarquables dans ces 3 équipes de 2017. Bravo à tous ; 33/ 39 ont fait leur demande d'admission et ont été admis.
- Bonne ambiance tout au long de l'excellent week-end à Schiffenen Les répétitions ne furent pas inutiles et les chanceux, qui ont pu ramer sur des bateaux fins, ont bien pu sentir cette sensation de glisse du bateau. L'ambiance autour des repas fut à l'image de ce qu'on aime vivre au CAV
- Un grand Merci aux moniteurs 2017 Ils étaient bien présents et performants tout au long du cours d'initiation et du we et je profite pour les remercier chaleureusement pour ce travail.
  - Barbara Speth, Christiane, Alistair Roberts et Blaise Dénéreaz pour le cours A
  - Jean François Bovard, Pierre Alexandre Furst, Miguel Moreira pour les lundi soir du cours B
  - Laetitia et Samuel Bigger, Daniel Prêtre, pour les mardis soir du cours C.
  - Jane Simon, André Truffer et François P pour les jeudis soir du cours B
  - Pierre Trunz, Matthieu Cantamessa, et François Bonjour pour les vendredi soir du cours C.
  - Laura Petermann, Ludovic Merigot, Jean-Denis Sahli ,Olivier De Rahm, pour leur disponibilité en temps que moniteur remplaçant et renfort au WE Schiffenen.

#### 4. SUITE DES ACTIVITÉS DES NOUVEAUX RAMEURS AU SEIN DU CAV

Je rappelle les créneaux "collectifs" pour les membres "loisir" dont vous faites partie dès ce soir :

- ☺ Lundi 11h30 à 13h : sortie sur l'eau avec O de Rham
- ☺ Lundi 19h : entraînement et/ou sortie "sportif" sur l'eau
- ☺ Mercredi 11h30 à 13h : sortie sur l'eau avec O de Rham
- ☺ Mercredi 19h : sortie régulière – ballade ; responsable selon inscription Doodle
- ☺ Dimanche 9h : sortie régulière – balade ; responsable selon inscription Doodle
- ☺ Toutes les sorties exceptionnelles du calendrier loisir dans la rubrique "Loisir-Calendar" du site [www.aviron-vevey.ch](http://www.aviron-vevey.ch) "

Quelques infos supplémentaires :

- ☺ Ramer sur les embarcations pastilles vertes aux heures d'ouverture du garage si vous êtes débutants. (Pour info: le garage est ouvert tous les soirs jusqu'aux congés scolaires)
- ☺ Chaque nouveau membre, qui a ramé 100 km dans l'année et souhaite la clé, peut en faire la demande par mail sur [info@aviron-vevey.ch](mailto:info@aviron-vevey.ch) ou s'adresser à Christiane pour avoir la clé du club pour la somme de 30 CHF.

#### 5. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES

Les 34 participants au cours d'initiation 2017, qui ont formulés leur demande d'admission, ont tous été admis et applaudit. Merci à vous tous.

##### 5.1 Nouveaux membres du CI admis et présents à l'assemblée d'été

- ☺ Beaulieu Diane
- ☺ Blank Nathalie
- ☺ Bouchardy Vicki
- ☺ Bramucci Valeria
- ☺ Butty Bertrand
- ☺ Curty Joel
- ☺ D'Armor Sarah
- ☺ Da costa Kiki
- ☺ Dantregue Caroline
- ☺ De Rham Anne Laure
- ☺ Gréverath Desiree
- ☺ Graf Franziska
- ☺ Guelpa Jacques
- ☺ Gygax Jabaudon-Gandet Valérie
- ☺ Kendrick Vanessa
- ☺ Laluc Fabrice
- ☺ Le Duff Régine
- ☺ Lopez Luisa
- ☺ Maas Iris
- ☺ Mcvean Carly
- ☺ Pereira Neto Joao Lima (necessite encore qqs séances)
- ☺ Perrenoud Adrienne
- ☺ Rolli Josiane

- ☺ Serez Yann
- ☺ Taverney David
- ☺ Taverney Marion Catherine
- ☺ Vadala Roslyn
- ☺ Waeber Christophe

#### 5.2 Nouveaux membres du CI admis et absents et excusés de l'assemblée d'été

- |             |             |
|-------------|-------------|
| ☺ Bertocchi | ☺ Silvie    |
| ☺ Bio       | ☺ Gaetan    |
| ☺ Brustier  | ☺ Laurent   |
| ☺ Mulleman  | ☺ Muriel    |
| ☺ Pinilla   | ☺ Martha    |
| ☺ Valentin  | ☺ Christine |

Ces 6 membres se sont excusés. Leur présence à l'Assemblée Générale du vendredi 1er décembre est vivement recommandée afin de prendre connaissance de la gestion du CAV et de son comité.

Pour l'année 2017, les nouveaux membres admis régleront ½ cotisation annuelle soit 175 CHF pour membre individuel et 2 fois 150 CHF pour les membres couples. Le bulletin de versement vous sera envoyé par le trésorier durant l'été.

*Cotisation annuelle membre individuel: 350*

*Cotisation annuelle membre couple: 300.-*

## 6. DIVERS ET MOT DE CONCLUSION

Pour accueillir nos nouveaux et vivre leur première sortie loisir, Christiane rappelle qu'il y a encore de la place pour la sortie "pique-nique au Château de Chillon" du dimanche 11 juin. Organisation : Frédérique Jaton présente ce soir.

Christiane conclut cette assemblée en remerciant tous les participants du cours d'initiation, les instructeurs, le comité et tous les membres présents ce soir. Ce cours fut un succès et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres, bonne intégration à votre nouveau club et toute belle bonne saison d'aviron.

Prochain rendez-vous formel : Assemblée générale du vendredi 1er décembre 2017.

**Bel été à toutes et à tous!**  
**Belles sorties sur le Léman et ailleurs!**  
**Bonne rame !**

Le comité

En complément à ce PV, et pour n'avoir pas pris le temps d'aborder le sujet des documents du club, je me permets de rajouter les chapitres suivant ainsi que des conseils "Matériel":

## 7. DOCUMENTS

Les documents "règlement et statuts" Révision 2009, que chacun devrait lire une fois, seront bientôt disponibles sur notre site dans les rubriques.

### 7.1. *Le règlement*

avec 27 articles.

La révision 2009 est disponible sur le site sous « règlement » de la rubrique « Le CAV »

Le comité se permet de souligner quelques points importants

- Article 4: appartenance au club suppose un certain bénévolat!!!
- Article 7: passage de rameur débutant à rameur confirmé par l'épreuve de la pastille bleue.
- Article 10: mentionner svp les dégâts sur le cahier ad hoc et par mail.  
Pour les frais des dégâts occasionnés par les rameurs, notre assurance couvre les frais de notre parc de bateaux avec une franchise de 1000 CHF. La moitié sera à la charge du club et l'autre moitié à charge des rameurs. (Conseil: ne ramer que sur le 8, ça diminue les frais!!!!)
- Article 14: Noter les sorties; heure de départ et de retour ainsi que les kilomètres. Le nombre des kilomètres parcourus est certes une mesure pour la "gloriole" du rameur mais nous sert dans les statistiques pour comptabiliser les km/bateau/année et gérer notre parc à bateaux.
- Article 15: Ordonnance de la navigation ou REGLEMENT de la navigation sur le Léman (RNav) gros document disponible en lien sur notre site sous « RNav » dans la rubrique « Divers »

L'essentiel de tout ce pavé est de connaître les priorités.

Dans l'ordre:

Bateau CGN  
Bateaux marchandises  
Pêcheurs professionnels  
Voiliers  
Rameurs  
Suivi de tout autre "promène-couillons" et objet flottant



## 8. MATÉRIEL

### Qqs infos " matériel"

La totalité de parc bateaux + matériel du CAV se chiffre à 500 000.-

Actuellement ce matériel se porte bien, non seulement pour la compétition mais également pour l'aviron de loisir. La tendance actuelle du club est de décaler les bateaux de la compétition vers le loisir ce qui fait que tout le monde peut ramer sur du matériel top niveau.

### Qqs conseils " matériel"

- Marquer les anomalies constatées dans le tableau excel prévu à cet effet. Classeur près du livre des sorties (chaque bateau ayant sa case Excel). Si un bateau n'est plus en mesure de naviguer, le mettre directement en cale sèche (premier couloir du garage à droite) et avertir François Bonjour par email ou par téléphone.
- Ne jamais prendre un bateau qui est en cale sèche.

- Ranger les bateaux comme indiqués sur les supports (avant/arrière)
- N'ayez crainte de demander de l'aide pour sortir les grands bateaux. Non seulement on se fait mal mais le manque de porteurs est souvent une cause de dégâts.

**Assurance "matériel"**

Le club signe une assurance "matériel" auprès de la Generali.

Tous dégâts important peut-être soumis à l'assurance avec une franchise de 1000.-

Le club prend en charge la moitié de cette franchise et l'autre moitié est à la charge du ou des rameurs de l'embarcation endommagée.

**☛ Merci à tous pour le soin apporté au matériel!**